

Avis adopté à la séance plénière du 11 mars 2020

Accord de Paris et neutralité carbone en 2050 : comment respecter les engagements de la France ?

Déclaration du groupe de l'UNAF

Corinne Le Quéré, présidente du Haut conseil pour le climat précisait au Sénat le 19 février dernier sur le processus engagé « *Cette boucle de rapports et de réponses est originale ; elle doit permettre d'assurer la constance des actions de long terme du Gouvernement et guider la société vers la neutralité carbone* ». Par la présente résolution, le CESE s'inscrit dans cette démarche inédite pour faire respecter les trajectoires d'émission avec un financement indispensable et dans le respect de l'équité sociale et territoriale.

« *Anticiper pour ne pas subir !* » c'est le slogan de l'UNAF depuis longtemps. Le pays avance à petits pas alors que le changement climatique s'accroît. Investissements insuffisants, retards qui s'accumulent, report des efforts à faire : ce sont autant d'incertitudes sur l'avenir de nos enfants et des générations suivantes.

Parmi les préconisations de la présente résolution, le groupe de l'UNAF retient celle visant à une transition juste. Il faut s'assurer de la soutenabilité des mesures et préserver le pouvoir d'achat des ménages, le cas échéant par des mesures d'accompagnement. Pour ce faire, des indicateurs de suivi sur la dimension sociale sont à prévoir : un taux d'effort énergétique des ménages par catégorie de foyers mais aussi un indicateur de suivi du niveau de sensibilisation des citoyens.

Deuxième axe important pour les familles, articuler la stratégie à toutes les échelles, en créant des interfaces tant avec l'Europe qu'avec les régions, souvent porteuses d'innovations par la connaissance des leviers locaux mobilisables. Les territoires sont les lieux clés pour une action globale et efficace et doivent être plus en lien avec les objectifs nationaux. SNBC, SRADDET et PCAET locaux doivent mieux s'articuler et être mis en cohérence afin de mesurer et suivre le plus justement possible les efforts de chaque territoire.

Enfin, les changements de comportements de tous et toutes ne se feront qu'avec une indispensable information, sensibilisation et formation tout au long de la vie, depuis la famille, l'école et le lieu de travail.

Le groupe de l'UNAF a voté la résolution.